



CAVALAIRE

HÔTEL DE VILLE

PROCES-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS
SÉANCE DU JEUDI 29 SEPTEMBRE 2022
établi conformément à l'art. L.2121.25 du Code Général des Collectivités
Territoriales

L'an deux mille vingt deux, le 29 septembre à 10heures00, le Conseil d'administration du CCAS de la Commune de Cavalaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la sous la présidence de Madame Ghislaine NAVARRO, Vice Présidente.

PRESENTS :

Céline GARNIER, Bernard SALINI, Marie-Christine CATOIRE, Rosalba DUMONT, Marie-Céline HUCK, Carole MORTIER, Ghislaine NAVARRO, Michèle PESCH

PROCURATIONS

Philippe LEONELLI à Ghislaine NAVARRO,

ABSENTS :

Arielle MAURIES, Marielle RAGACHE

Secrétaire de séance : Madame Ghislaine NAVARRO



PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PRECEDENTE

Le procès-verbal de la séance du 30/06/2022 est approuvé à l'**unanimité**

029-2022-CCAS - DÉCISION MODIFICATIVE N° 1 DU BUDGET CCAS - EXERCICE 2022

Dans le cadre de l'exécution budgétaire 2022 du budget du Centre Communal d'Action Sociale, des ajustements de crédits sont nécessaires par décision modificative, en dépenses et recettes de fonctionnement.

Ces ajustements portent sur le chapitre 012 « dépenses de personnel » sur lequel il est nécessaire de rajouter 85 000 euros au budget de 3 142 408 euros initialement prévu et sur les chapitres 011 « charges à caractère général » et 65 « autres charges de gestion courante » par le transfert de la somme de 12 650 euros des dépenses imprévues afin de financer principalement la mise en place de la télégestion « DOMATEL MOBILE ».

En recettes de fonctionnement il convient de prévoir 35 000 euros supplémentaires de remboursement de traitements du personnel et un complément de la subvention communal de 50 000 euros.

Mme Pesch demande pourquoi nous devons revoter un budget de 85 000€ alors que nous avons voté le budget fin juin 2022 ?

Mme Navarro répond qu'il s'agit de remboursements d'agents absents ou des frais de remplacement de salariés absents.

Mme Huck précise que les absences sont des accidents du travail et sont prises en charge à 100%.

Mme Navarro explique que les absence sont sur des postes difficiles, comme les aides à domicile, avec des agents qui font ce métier depuis plus de 10ans, c'est aussi le cas à la cantine. Ils travaillent dans des conditions physiques et morales difficiles, de plus cet été avec la canicule. Il faut remettre cela dans son contexte.

Il n'y a pas d'absentéisme lié à des problèmes de management, mais à des problèmes structurels humains.

Avec l'arrivée de Mr Kedjam, nous mettons beaucoup de choses en place.

Nous sommes vraiment à l'écoute de tous les agents.

En revanche, les absences constatées sont liées à l'individu à proprement parler (problèmes de maladie ou familiaux), ni au système, ni à la structure.

Mr Kedjam explique qu'il y a des personnes en longue maladie, qu'il faut remplacer.

Nous sommes un service à la population, et il n'y a pas de surprise à passer une décision modificative du budget à cette période de l'année, pour rééquilibrer la ligne 012 (charge de personnel).

Un service à la population avec une réglementation qui impose un taux d'encadrement à la crèche et dans les centre de loisirs.

Mme Pesch souligne que cela fait partie de la prévision. C'est la première fois qu'elle voit, depuis huit ans qu'elle participe au conseil d'administration, qu'il y a une telle rallonge budgétaire.

Mr Kedjam répond que la prévision est en effet faite sur le nombre d'animateurs que nous avons, mais lorsque ces animateur permanents sont absents, il faut les remplacer par des vacataires, des contractuels... Ce qui n'est pas possible d'anticiper.

Ceci est la même chose pour le service d'aides à domicile.

En ce qui concerne « DOMATEL MOBILE », c'est un devis qui a évolué de presque 2 000€. Le projet avait été validé antérieurement par le CA et lors de réunions avec les aides à domicile, pour régler les problèmes de pointage lors de l'arrivée et du départ chez les bénéficiaires. Actuellement, elles se servent du téléphone du bénéficiaire qui ne fonctionne pas toujours (problèmes de charge, de réseaux, techniques) ou n'est pas disponible.

Mme Navarro précise que pour les centres de loisirs, le taux de fréquentation est beaucoup plus important.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

030-2022-CCAS - CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA CARSAT SUD EST POUR LES SERVICES À LA PERSONNE DANS LE CADRE DES OSCAR (OFFRE DE SERVICES COORDONNÉE POUR L'ACCOMPAGNEMENT DE MA RETRAITE).

Dans le cadre des services à la personne, le Centre communal d'action sociale souhaite passer une convention avec la Caisse d'Assurance Retraite et de la santé au Travail Sud-Est (CARSAT), suite à la mise en place du nouveau dispositif OSCAR (offre de services coordonnée pour l'accompagnement de ma retraite).

La présente convention a pour objet de définir le cadre de coopération ainsi que les modalités de mise en œuvre d'OSCAR pour des interventions d'aide à domicile en mode prestataire auprès des retraités, pour le territoire de Cavalaire sur mer, et réalisées dans le cadre du dispositif OSCAR décrit par la circulaire CNAV n°2021-21 du 18 juin 2021.

Les conventions existantes continuent à s'appliquer pour les PAP (Plan d'Action Personnalisé) en cours et seront résiliées, selon les conditions prévues, à l'issue du déploiement complet des OSCAR.

Il convient donc d'autoriser Monsieur Le Président à signer cette convention.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

QUESTIONS DIVERSES

Mme Navarro présente deux événements à venir en octobre 2022 :

La semaine bleue

Il s'agit d'un nouvel événement mis en place par Mr Kedjam et Mme Grouiller. La difficulté est qu'il est programmé la première semaine d'octobre et que cela se chevauche sur le lancement d'Octobre Rose. Cependant les dates de cette semaine bleue sont prévues par l'État, et ne peuvent être changées.

Lundi nous démarrons par un forum, expositions de différents ateliers (alimentation, relation au corps, sexualité des seniors...), prestataires qui offrent des services divers et variés aux seniors, mais aussi à leurs familles, leurs accompagnateurs, les futurs seniors...

Ensuite, chaque jour sera cadencé par une activité soit culturelle (musique, théâtre), soit physique avec la maison sport santé et la collaboration du service des sports de Cavalaire, une dictée intergénérationnelle orchestrée par Mme Pesch, avec les enfants des centres de loisirs et les personnes âgées du CCAS.

Pour la clôture de la semaine bleue, nous organisons un thé dansant.

Mr Kedjam précise que budgétairement cette semaine bleue n'a pas coûté beaucoup à la commune.

Mme Navarro précise que toutes les personnes présentes au forum sont bénévoles et perdent une journée de travail pour venir exposer.

Mme Garnier propose pour la prochaine édition de demander à une auto école de faire une prestation, suite à l'évolution du code de la route pas toujours connue de nos anciens.

Mme Huck demande s'il est aussi possible de prévoir pour la prochaine édition une partie plus médicale.

Mr kedjam répond que le CODES est présent cette année pour ce type de services, mais que bien sur nous demanderons à d'autres partenaires.

Octobre Rose

Mme Navarro explique que cette année la municipalité de Cavalaire a voulu faire les choses différemment, en proposant à chaque acteurs de la ville de pouvoir intervenir s'ils le souhaitaient.

Nous avons donc établi un programme riche, avec des moments clés.

Le lancement est samedi 1^{er} octobre 2022, avec une soirée au casino de jeux.

Lundi 3 octobre 2022, il y aura un rassemblement pour la photo, tous en rose.

Chaque mardi du mois, il y aura un film projeté à la médiathèque sur le thème du cancer.

Mercredi, il y aura une lecture thématique par Mme Baruel à la médiathèque.

Vendredi il y aura l'Apéro Scène,

Dimanche 9 octobre 2022 est organisée une marche solidaire par les 12 communes du Golfe de St Tropez, gratuite, en forme de soleil. C'est à dire que tout le monde va se retrouver aux marines et chaque itinéraire représente un rayon de soleil.

Mme Garnier demande s'il faut s'inscrire ?

Mme Navarro répond que oui car chaque commune a une couleur de T shirt (choisie dans la palette des couleurs liées au cancer), il est prévu 50 T shirts par commune. Cavalaire a choisi la couleur bleu ciel qui correspond au cancer de la prostate. Si tous les T shirts sont pris, nous proposerons ceux d'octobre rose.

Mr Kedjam rajoute qu'il faut s'inscrire à Cavalaire Familles pour une organisation optimale des événements.

Mme Garnier demande si pour le retour il faut attendre les navettes et à quelle heure ?

Mr Kedjam répond que Cavalaire a mis en place une navette avec plusieurs points d'étapes tout au long de la marche et que pour repartir des marines le départ se fera après la collation à partir de 14h.

Il précise que chaque ville est responsable de la sécurité de ses administrés. Cependant, Cavalaire sera responsable du Rayol, car ils commencent leur marche sur le territoire de Cavalaire.

Mme Navarro explique que chaque commune a proposé un logo et un slogan, celui qui a été retenu est celui de Cavalaire : « Le Cancer notre affaire ». Les T Shirts ont été payés par la Communauté de communes.

Le mardi 11 octobre, l'ACAPIC fait une soirée spectacle à la salle des fêtes.

Le samedi 15 octobre, la Ligue organise un déjeuné au Pizaïole et une conférence avec l'intervention d'un professeur.

Également, le samedi 15 octobre le Casino de jeux organise un dîner spectacle.

Mme Navarro explique que cette année le service des sports s'est beaucoup impliqué, et a choisi pour thème « bouge ton bras ». Toutes les activités qu'il propose tourne donc autour du bras.

Le dimanche 16 octobre, le centre de loisirs maternelle organise les Olympiades,

Le Mercredi 19 octobre, les femmes de la SNSM vendront des goodies fabriqués par leurs soins, et seront en rose exceptionnellement à la place du orange.

Un goûter crêpes dansant (enfants/ parents) est organisé par le centre de loisirs élémentaire

Le vendredi 21 octobre, la pétanque au féminin

Le samedi 22 octobre, une chasse aux trésors organisée par le CCAS

Le dimanche 23 octobre, un déjeuné huîtres ou crevettes organisé par la Ligue

Le Mercredi 26 octobre, Zumba party organisée par Energy Sport Danse et un Car wash organisé par le centre Ados, sur le parking de la Clé de Sol.

Le samedi 29 octobre, soirée de clôture en présence de Céline Lucas, l'ambassadrice d'Octobre Rose pour cette année, avec une marche aux lampions.

Du 1^{er} au 31 octobre il y aura : une foire aux livres à la médiathèque, des ventes de goodies à différents endroits et l'opération boîtes roses confectionnées par les enfants des centres.

Mme Navarro explique qu'au CCAS nous avons une aide à domicile douée de talents de tricoteuse, Mme Vaccarello Rose, qui confectionne sur son temps personnel de petits personnages roses (lama, rose, chat, lapin...) qui seront vendus tout au long du mois, sur les différentes actions proposées.

Mme Navarro précise que le but d'octobre Rose est de collecter des fonds pour la prévention et la lutte contre le cancer du sein, donc toutes participations ou dons lors des différents événements proposés sont les bienvenus.

Mr Kedjam rajoute que des urnes seront à disposition.

INFORMATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LES DECISIONS PRISES PAR LE PRÉSIDENT

SECOURS ATTRIBUES

Mme Grouiller expose les secours attribués du 1^{er} juin au 23 septembre 2022

Secours argent :

- Nous avons payé des nuits d'hôtel pour un monsieur sans domicile pour un montant de 250,00€
- Nous avons payé une nuit d'hôtel pour une femme pour un montant de 108,00€

Montant total des secours argent : 358,00€

Aide alimentaire : Bon Carrefour

- 3 personnes âgées ont bénéficié de bons alimentaires pour un montant de 120,00€
- 1 famille mono parentale a bénéficié d'un bon alimentaire d'un montant de 50,00€

Montant total des aides alimentaires : 170,00€

D'autre part, nous avons une demande d'aide financière pour une désinfection d'appartement, pour une personne âgée sous tutelle, qui a été placée en maison de retraite, dont il faut libérer le logement. Il s'agit d'un HLM. Le devis est de 1500€ et le CCAS propose d'intervenir à hauteur de 200,00€.

Le conseil d'administration accepte la proposition de 200,00€.

INFORMATIONS :

Mr Kedjam souhaite présenter l'Espace Familles au conseil d'administration.

Il s'agit d'une application qui sera en vigueur à partir du 1^{er} janvier 2023.

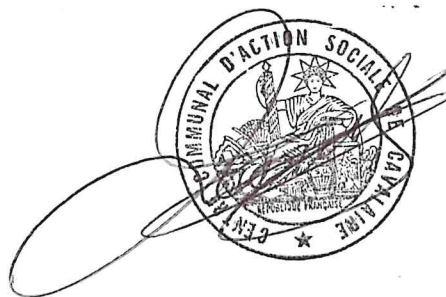
Le portail familles devient « l'Espace Familles ».

Aujourd'hui, les différentes inscriptions peuvent se faire physiquement à Cavalaire Familles, mais il y a également la possibilité d'aller sur le portail.

Nous allons passer par une application Web sur l'espace familles, via smartphone, tablette, ordinateur... Cette plate-forme permettra à l'administré d'avoir un accès quand il le souhaite, pour les inscriptions, mais aussi les paiements ou poser des questions...

Mme Catoire explique que la braderie de son association « le Cœur dans les Épinards » a récolté 1637€, bilan plutôt positif, les gens étaient au rendez-vous.

VU par Nous, Madame Ghislaine NAVARRO, Vice Présidente du CCAS de Cavalaire sur Mer, conformément aux dispositions de l'art. L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales le 15-12-2022



Les présentes délibérations dont le texte complet est ici produit dans ce document faisant office de compte-rendu peuvent faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Toulon dans un délai de deux mois à compter de sa réception par le représentant de l'État et de l'accomplissement des mesures de publicité (publication, affichage ou notification).